



MOBILISATION DU 24 MARS

Une première réussie et prometteuse !



Il y aura un avant et un après 24 mars 2015 pour le groupe BPCE et ses salariés... Pour la première fois de sa courte existence, notre groupe a connu la mobilisation de ses salariés, répondant à l'appel unitaire de tous ses syndicats.

Les salariés du groupe BPCE ont démontré leur capacité à agir ensemble

Dans la très grande majorité des entreprises (Banques Populaires, Caisses d'épargne, Palatine, Crédit Foncier, I-BP, IT-CE, BPCE, Natixis...) les salariés ont répondu à cet appel. Nous retiendrons de cette situation inédite, au-delà d'un taux de participation variant de 15% à plus de 50%, de nombreux enseignements et notamment : les rassemblements devant les sièges régionaux, les 600 personnes devant celui du groupe BPCE, une action largement comprise et partagée par une majorité de collègues, toutes catégories confondues et une couverture médiatique mettant en lumière les problèmes dénoncés que les employeurs s'emploient vainement à cacher.



Collectivement nous avons franchi un cap

⇒ **Dans la relation sociale** puisque ces résultats ont été acquis dans un contexte d'animosité patronale affichée, les employeurs se démenant pour limiter l'ampleur de cette mobilisation par des pressions parfois inédites ou d'autres plus habituelles poussées à leur paroxysme. Exemples :

- contre information annonçant l'annulation du mouvement,
- consignes au prestataire « courrier interne » de différer les notes syndicales,
- harcèlement téléphonique par les directions et certains de leurs affidés,
- concessions pécuniaires de dernière minute pour désamorcer le mouvement,
- chantage à la négociation d'accords locaux,
- non comptabilisation des salariés débrayant une heure voire une demi-journée.

Pour nos employeurs, tous les moyens étaient bons, tous ont échoué.

⇒ **Dans le sentiment d'appartenance à un groupe** puisque les salariés des différentes entreprises se sont retrouvés côte à côte et non pas opposés dans une concurrence que souhaiteraient générer les employeurs. L'absence d'augmentation générale, l'érosion des effectifs, la dégradation des conditions de travail sont nos lots partagés.

⇒ **Dans la prise de conscience de notre force collective.** Sans nous, le roi est nu : ce sont bien les 108 000 salariés du groupe qui en font sa force et permettent à un petit nombre de briller !

Nous rappellerons tout cela à F. Pérol qui consent à nous recevoir le 23 avril, en marquant son agacement par la limitation du nombre d'interlocuteurs, dans une réaction aussi puérile que déplacée au regard des enjeux.

Le 24 mars n'était pas un aboutissement mais la première traduction d'une action concertée entre les forces syndicales de notre groupe, avec laquelle il faudra désormais compter. Les salariés l'ont appelée de leurs vœux, ensemble nous l'avons faite... et demain reste à construire !

